

14½ pcs. On coupe les différentes parties sur nos patrons et après les avoir assemblées suivant les chiffres pareils, on exécute la broderie.

PALETOT POUR FILLETTE DE 12 A 13 ANS.

- Fig. 26.—Devant. (A, B, C, D, *)
- Fig. 27.—Petit côté. (C, D, E, F, + et. 1.)
- Fig. 28.—Dos. A, B, E, F, + et. 2 et 3.)
- Fig. 29.—Manche. (G.)
- Fig. 30.—Revers de la manche. (G.)

No. 14 et 15. Deux pardessus pour fillette.—Ces deux paletots ne diffèrent que par la disposition des de la basque du dos, on peut par conséquent couper de l'un et l'autre sur notre patron Les devants en sont flottants et ferment à l'aide de boutons et de boutonnières. Le pardessus, dessin 14, en drap bleu est enjolivé d'une broderie en soutache ronde, pour l'exécution de laquelle on se servira d'un de nos nombreux dessins. Les petits côtés ont des revers, ayant 6½ pcs. de longueur sur leur bord de côté, qui se fixe dans la couture réunissant devant et petit côté; leur largeur est de 2¾ pcs. Ces revers et la basque du dos sont ornés de fourragères bleues.

Le pardessus représenté par le dessin 15, se fait en drap d'été gris fer; sa garniture se compose d'un velours large de 1 pouce ainsi que d'une petite bordure cousue; un agrément en passementerie, qui se termine en cordelières à glands, orne l'épaule gauche. Les manches des deux paletots montrent des revers.

Pour faire ces paletots on coupe les devants sur la fig. 26; les petits côtés et le dos sur les fig. 27 et 28; si l'on veut donner au dos la forme indiquée par le dessin 14, on doit couper l'étoffe exactement d'après notre patron et disposer les plis du dos en rassemblant croix et les points marqués du chiffre pareil. Si au contraire on désire éviter les gros plis et faire le paletot comme le montre le dessin 15, on coupera les bords de côté du petit côté depuis la croix 1 et ceux du dos depuis la croix 2 jusqu'à la lettre f; le bord de derrière du dos se coupera en ligne biaisée depuis la croix 3 jusqu'au bord inférieur.

16 et 17 CURSAGE POUR FILLETTE DE 12 A 12 ANS.

- Fig. 1.—Devant. (D, E, F, G, *)
- Fig. 2.—Petit côté. (H, I, F, G.)
- Fig. 3.—Dos (D, E, H, I.)
- Fig. 4.—Manche.

Manière de couper une jupe de promenade avec indication des lignes pour jupe à traîne.

- Fig. A. Moitié du lé de devant.
 - Fig. B. Premier lé de côté.
 - Fig. C. Deuxième lé de côté.
 - Fig. D. Moitié du lé de derrière.
- Voici le patron réduit.

Le dessin 51 représente un vêtement de faille noire très élégant dont les manches ouvertes sont doublées de taffetas rose pâle. Elles peuvent se fermer à volonté, à l'aide de riches boutons, et de quocquettes en passementerie fixées sur le côté droit, et boutonnant sur le côté gauche; des brandebourgs ornent le devant du corsage. Une cordelière as sortie partant de dessous le bras se rattache sur l'épaule, et rejoint la taille dans le dos. La fraise François 1er est doublée de rose pâle, comme les manches. Une seconde fraise de crêpe blanc so

voit en dedans. La robe de dessous dont on aperçoit les manches est gris-perle. Le chapeau, dit *chapeau guirlande*, forme nouvelle, sciant fort bien, est en tulle noir moucheté, figurant une mantille derrière; devant, une guirlande de fleurettes roses en diadème, retient la dentelle; une grosse rose blanche est posée pai côté.

52. Robe en sultane rayée bronze et gris. Paletot demi ajusté en faille bronze dentelé tout autour, et bordé d'un petit galon moiré. Le col marin, et les revers des manches sont doublés en taffetas amande, c'est-à-dire d'un marron plus clair que le bronze. Le chapeau à fond mou est de deux tons, comme le paletot. Nœud Fontange sur le devant, retenant quatre biais superposés. Une branche de roses s'échappe du côté gauche, très en arrière.

CHAPEAUX.

VOIR LA PLANCHE DES PATRONS.

No 1.—Chapeau rond en paille anglaise à bords retournés, et calotte basse avec une grosse touffe de roses sur la calotte; grosse couronne de roses sous les bords, reposant sur les cheveux, et gros nœud en foulard retombant derrière, partant de la touffe du dessus.

No 2.—Chapeau rond, forme béret. De ses bords hauts et droits en paille, sort un fond mou très-bouffant en soie. Un gros nœud à pan ourlé en pareil au fond orne ce chapeau du côté droit, une grosse touffe de plumes posées derrière le fond surmonte une écharpe de dentelle noire retombant derrière.

No 3.—Chapeau en paille blanche, doublé et orné de faye bleue, touffe de liserons bleus et grosse rose rose. Brides bleues.

No 4.—Chapeau en paille écru, doublé de faye brune; torsadé en faye brune autour de la passe, et très-gros nœud par derrière; branche de roses-thé.

No 5.—Chapeau relevé aux côtés. Il est en braid napolitannain. Les bords sont bordés en velours.

No 6.—Chapeau en crêpe pourpre foncé, garni en ruban lavande.

No 7.—Chapeau à haute calotte faite en puff avec le bord tuyauté.

No 8.—Chapeau en crêpe bleu avec calotte haute, et bords relevés tout autour et se terminant en pointe en avant et en arrière. Les plis sont retenus en position autour de la calotte par une bande étroite de soie bleue. Il y a un léger voile sur le sommet.

No 9.—Chapeau à large bord.

PREPARATION DU THE-BŒUF.

On a souvent obtenu des effets remarquables, dans des affections graves, par l'emploi du *thé-bœuf*, c'est-à-dire de l'infusion de viande Dans les cas d'affaiblissement général, dans les maladies de poitrine, les convalescences longues et pénibles, lorsque l'estomac ne digère qu'avec difficulté, la meilleure règle à suivre consiste à nourrir le malade sans faire travailler l'organe de la digestion. Rien de plus simple que de recourir à un aliment complet, tout préparé, qui n'exige aucun travail d'assimilation. Le sang serait indiqué, s'il était possible de l'introduire dans l'économie d'une manière utile, et s'il n'était pas dans un trop grand état de concentra-